

SOMMAIRE

Édito	1
Vie de la Fédé.....	1
Le Conseil d'Administration	1
Vie de la Fédé.....	2
L'assemblée Générale.....	2
Une permanente parmi nous	2
Le Livre des Membres	2
Les listes de Discussion	2
Cotisations 2007.....	2
L'Annuaire des Terrains	3
Subvention	4
Fréquentation du Site Web	4
Aidez nous à mieux Gérer la FédéGN	4
Les Fiches Techniques font Peau Neuve en 2007 !	5
Location de talkie walkies	6
La FédéGN Recherche.....	8
Événements.....	9
4ème édition des GNiales et de La Nuit du Huis Clos	9
Le Salon du jeu	10
Invitation a la soiree post ca de la fede du 29 septembre 2007	10
La Foire Médiévale des journées du patrimoine à Paris	11
Deuxième festival du film de Gn court	12
La fête des gueux de Verneuil sur avre.....	13
Jeu Concours « 28 SEMAINES PLUS TARD ».....	14
La Petite traversée.....	14
Bannegon, les raisons d'une annulation.....	14
Marché Historique de Pontoise....	14
Juridique	14

ÉDITO

La saison des GN bat son plein. Sissi, notre permanente (sissi@fedegn.org) est maintenant installée et au travail. Bref, les choses avancent et les bonnes nouvelles s'accumulent. Ce mois ci, nous avons la joie d'annoncer la mise en ligne pour les membres de l'annuaire des sites. Cet annuaire nécessite encore d'être complété pour certains sites, mais il a été épuré des doublons, erreurs etc. Par ailleurs, les fiches techniques ont été relues (on fait mieux comme devoirs de vacances) et seront bientôt remises en page. Nous passerons d'une trentaine à plus de 70 fiches...

D'autre part, nous travaillons déjà sur l'Assemblée Générale qui aura lieu les 1er et 2 décembre à Concoret, dans la région Rennaise. Vous en saurez plus dans la présente lettre.

Bonne lecture à tous et attention aux coups de soleil (euh... plutôt, vive les GN dans la boue...)

VIE DE LA FÉDÉ

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les occasions de rencontrer les membres du Conseil d'Administration sont nombreuses (AG, Salons, Réunions régionales, Conseil Régional). Et pourtant, bon nombre d'entre vous ne nous connaissent pas. Après Garance BONNET, Corinne FONTAINE et Philippe GALL dans la n° 58, Arnaud DEROUBAIX, Eric COLLET, Fabrice MRUGALA et Julian PONDAVEN dans la n° 60, Isabelle DEMACON, Antoine CHABIN, et Hervé DURAND dans la n°61, et Sissi PESSÉLON notre permanente dans la n° 63, voici : Stéphane GESQUIERE, Marc JACQUEMET et Karine LEFEUVRE.

Honneur à notre trésorière : Karine LEFEUVRE : chargée de la Coordination Aquitaine et du dossier Assurance dès son entrée dans la Fédé, l'année suivante (décembre 2005) Karine est devenue la trésorière de choc de la FédéGN. Dans la vie elle est Assistante Commerciale Export, mais on la rencontre plus facilement en tant que PNJ chez les Compagnons d'Othala (Mont de Marsan) et la Citadelle du Roq (Roquefort) - GN médiéval fantastique.

Marc JACQUEMET, notre responsable communication a débuté son cursus GNistique en 2001 en participant à un GN de « La Mémoire Des Ducs », association dont il est passé président en 2003. Il est devenu membre d'Imperium Ludi, puis, il y a peu de temps, membre de Fey-Eryndynn et d'ARCAN. Il vit en région parisienne et a une forte préférence pour les rôles religieux. En 2005, il a pris le rôle de la communication au CA de la FédéGN. En 2007, il est également devenu le coordinateur Régional Bourgogne.

Stéphane GESQUIERE, secrétaire indétronable de la FédéGN depuis... bien longtemps exerce la profession d'officier de Police dans le Val d'Oise. Père de deux petites filles, il est également le rédacteur en chef de GN MAG et trésorier de l'association ARCAN. Il fait du GN depuis une petite vingtaine d'années avec pour originalité d'avoir commencé à organiser avant de jouer... Pratiquant également le jeu sur table, il a commencé par Empire Galactique avant de se lancer dans Mercenaires et Pendragon. Ce dernier jeu a d'ailleurs été la base du dernier monde en date utilisé par ARCAN.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les données se précisent pour l'AG 2007. Elle aura lieu à Concoret, non loin de Rennes les 1er et 2 décembre 2007 à l'invitation de la Guilde de Bretagne et des associations bretonnes... Si vous avez des idées d'ateliers, d'animations etc., contactez le secrétariat de la FédéGN : secretariat@fedegn.org

Par ailleurs, comme à chaque Assemblée Générale, le Conseil d'Administration verra un tiers de ses membres renouvelés, soit 3 postes. Si vous êtes intéressés pour rejoindre une équipe dynamique, active, sympathique, en un mot : formidaaaaaable, si vous voulez voyager au 4 coins de France, avoir plein d'amis, envoyez un mail au secrétariat afin de déposer votre candidature (secretariat@fedegn.org)

Avec l'arrivée de Sissi, une réorganisation des postes au sein du CA est envisagée. Nous ne pouvons donc dire quels seront les postes disponibles cette année. N'hésitez pas à faire des propositions en fonction de ce qui peut vous motiver.

UNE PERMANENTE PARMIS NOUS

Sissi est désormais installée et va progressivement contacter toutes les associations de GN.

Vous pouvez la contacter à : sissi@fedegn.org ou au : 04.67.42.59.28

Elle va prendre en charge les déclarations de sinistre liées à l'assurance FédéGN. Vous devrez donc envoyer celles-ci à :

FédéGN

2 ter bvd de la Perruque

34000 MONTPELLIER.

Ou la faxer au : 04.67.42.59.28

LE LIVRE DES MEMBRES

L'édition 2007 est disponible. Il a été remis en page par d'Isabelle DEMACON, votre responsable communication interne. Chaque association membre doit ou va le recevoir par la poste.

LES LISTES DE DISCUSSION

La FédéGN a mis en œuvre depuis de nombreuses années plusieurs listes de discussion sur Internet. Chacune de ces listes est à votre disposition. N'hésitez pas à les utiliser.

- **ORGAGN** est une liste pour les organisateurs sur laquelle vous pouvez rechercher du matériel, des conseils etc. Elle a été créée le 8 juin 2000 et compte à ce jour 355 inscrits. Elle représente une moyenne de 400 messages par an.
- **JOUEURGN** s'adresse aux joueurs et permet d'annoncer des jeux, organiser un covoiturage... Elle a été également créée le 8 juin 2000 et compte à ce jour 474 inscrits. Elle a permis de diffuser 270 messages en 2006.
- **MEMBRES**, utilisée par la FédéGN permet de communiquer avec, et entre, les membres. Elle a été créée le 22 octobre 2001 et rassemble 146 membres. 146 messages ont été postés sur cette liste en 2006 avec un pic en novembre et décembre, à la période de l'assemblée générale de la FédéGN. Pour être inscrit sur cette liste, il faut être responsable d'une association membre et nous contacter : secretariat@fedegn.org

Pour vous inscrire sur ces deux premières listes, il vous suffit d'aller sur le site www.fedegn.org

COTISATIONS 2007

Certaines associations n'ont toujours pas donné signe de vie en ce qui concerne la cotisation 2007. Il est grand temps de faire le nécessaire !



L'ANNUAIRE DES TERRAINS

Il est maintenant accessible et épuré. Nous aurons par contre besoin d'un coup de main pour accumuler un maximum de renseignements sur les terrains qui y figurent, et sur des nouveaux terrains qui manqueraient !

L'Annuaire des Terrains de la FédéGN regroupe un ensemble de terrains et de sites qui se prêtent à l'organisation d'un jeu de rôle grande nature. Cette base a été constituée et continue à se constituer à la faveur

- des bonnes volontés qui veulent bien nous signaler l'existence de terrains, via l'outil de description en ligne,
- d'autres bonnes volontés qui nous envoient le formulaire de déclaration d'un nouveau terrain rempli. Ce formulaire est disponible sur le site.
- du calendrier de la FédéGN, dans lequel la déclaration d'un événement impose la description du site où il se déroule, description qui vient enrichir notre référentiel de sites.

Pour y accéder

A l'occasion de l'Assemblée Générale 2003, il a été voté que seuls les membres de la FédéGN peuvent accéder à l'annuaire des terrains. Cela explique que l'accès à ce service de la FédéGN est restreint et nécessite d'utiliser le profil d'accès de son association et que cette association soit à jour en matière d'adhésion à la FédéGN. Sur cette question, contactez ((Fede_Contact|le secrétariat))

Les Terrains Officiels, et ceux non validés...

Il a été choisi de ne pas laisser publier directement dans l'annuaire des terrains ce qui est émis par les internautes. Les terrains déclarés ou publiés dans le calendrier sont analysés et traités avant leur éventuelle publication par l'équipe d'administrateurs des terrains de la FédéGN afin d'éviter :

- Éviter d'avoir des terrains déclarés plusieurs fois, et prendre en compte l'information la plus récente concernant un site en mettant à jour le terrain officiel (par exemple si depuis sa déclaration dans l'annuaire, il s'est vu équipé de sanitaires complémentaires par exemple ou de davantage de couchages)
- Éviter ceux dont la description est si incomplète qu'elle n'a guère de valeur dans l'annuaire des terrains,
- Éviter enfin de publier dans l'annuaire des terrains le pré –certes pas chère- de son tonton Victor, le jardin fleuri de son amie Rachel ou le château de sa tante Luce... Nous précisons sur ce point que les personnes déclarant un terrain le font sous leur exclusive

responsabilité, la FédéGN ne pouvant être tenue responsable des suites, directes et indirectes, qui découleraient de l'usage de l'Annuaire des Terrains : l'usage de l'annuaire des terrains vaut acceptation de ce point précis.

Certes une erreur est toujours possible ! Mais comme on dit toujours à la FédéGN : on essaye de faire mieux qu'hier et sans doute moins bien que demain : alors n'oubliez jamais, notamment dans vos rapports avec les administrateurs des terrains, que courtoisie, patience et esprit constructif sont les règles d'Or qui nous permettront à tous d'ensoleiller le quotidien de notre communauté.

Consulter l'Annuaire des Terrains

Cliquer « Consulter l'Annuaire des Terrains pour afficher la liste des terrains (officiels et validés) de l'annuaire.

Parcourez la liste, et cliquez sur le bouton « détail » pour naviguer vers une page qui vous fournira une information plus détaillée, éventuellement des photos si elles ont été fournies, sur un terrain.

Rechercher avec le Filtre

Vous pouvez utiliser la recherche avancée pour limiter la liste aux terrains qui correspondent à vos critères. Dans la partie supérieure de la liste :

- sélectionnez les critères en cochant à gauche ceux qui suscitent votre intérêt
- sélectionnez la valeur du critère retenu (exemple : cochez sur Région puis sur la valeur 'Aquitaine' pour afficher tous les terrains en Aquitaine).

Proposer un Terrain en ligne

Cliquez sur cette option pour proposer un nouveau terrain en ligne. A savoir :

- Les champs dont le libellé est suivi d'une étoile sont obligatoires
- Si vous saisissez « Ne pas communiquer » pour « propriétaires du site », seul les coordonnées intermédiaires seront visibles dans l'annuaire des terrains.

Proposer sous forme de formulaire un nouveau terrain

Utilisez cette option pour transmettre un document au format Microsoft Word© où vous indiquerez les informations concernant le terrain que vous suggérez. Les administrateurs en ligne analyseront et le cas échéant saisiront le contenu du formulaire. Soyez patient(e) !

Faire un commentaire sur un terrain

Ces débats et commentaires sont publiés : allez dans la section forum du site et rentrez dans l'annuaire des terrains. Attention, là encore, il est nécessaire d'être identifié pour pouvoir poster (mais pas d'être membre).

Questions Fréquentes / FAQ

CONNECTION : Quand j'accès à l'annuaire des terrains, j'ai le message « Droit d'accès refusé : vous ne pouvez afficher cette page » ou « SVP, connectez-vous »

Vous ne vous êtes probablement pas connecté, ou Vous ne vous êtes pas connecté avec le profil de votre association, ou votre association n'est pas à jour dans ses adhésions. Si ce n'est aucun de cas cas-là, contactez les administrateurs ou ((Fede_Contact|le secretariat)) pour les questions d'adhésion.

TERRAIN NON VISIBLE : Je viens de déclarer un terrain avec l'outil en ligne, mais il n'est pas visible dans l'annuaire des terrains.

Réponse : Votre proposition est enregistrée et sera visible quand elle aura été validée par les administrateurs des terrains.

SUBVENTION

Les bonnes nouvelles s'accumulent ! Pour la 6^{ème} année consécutive, la FédéGN sera subventionnée par le département du Val d'Oise au titre de son agrément Jeunesse et éducation populaire. Cette année, la subvention de fonctionnement se montera à 1185 euros..

FRÉQUENTATION DU SITE WEB

La fréquentation du site web est en constante augmentation. Outre les 450 associations déclarées, 1200 individus ont enregistré leur profil... Et ca continue à grimper...

AIDEZ NOUS À MIEUX GÉRER LA FÉDÉGN

La gestion de la FédéGN est de plus en plus lourde et nous avons besoin de votre aide pour nous faciliter la tâche. En effet, en agissant chacun de notre côté, certaines tâches administratives seront simplifiées pour nous.

- -Lorsque vous nous envoyez votre adhésion, joignez-y votre fiche d'inscription avec les coordonnées les plus récentes pour vous contacter. Certaines associations ne nous envoient qu'un chèque, voire un virement, sans plus d'explication. Veuillez donc nous joindre, lors de votre adhésion la fiche d'inscription correspondante, et remplie lisiblement (il nous est parfois difficile de déchiffrer les adresses mail et les adresses postales). Ceci simplifiera le travail de Sissi qui est obligée de rechercher les coordonnées de certaines associations.
- Dorénavant, envoyez vos inscriptions à l'adresse FédéGN, 2 ter Boulevard de la Perruque, 34000 Montpellier.

- Pour l'assurance, il est impératif que la liste du CA de l'association nous parvienne à la souscription de l'assurance.
- Les listes des participants aux activités doivent nous parvenir avant la date de l'activité, ce peut être au fur et à mesure des inscriptions.
- Une éventuelle déclaration de sinistre doit nous être signalée dans les 4 jours suivant le sinistre, même si le dossier est incomplet. Nous avons ensuite 3 mois pour compléter le dossier.
- Au niveau de l'assurance, il faut penser à assurer vos huis clos et donc les déclarer.

LES FICHES TECHNIQUES FONT PEAU NEUVE EN 2007 !

Mises en place à l'origine de la FédéGN, les fiches techniques avaient besoin d'un bon lifting. Une relecture globale est en cours (vive les devoirs de vacances). Nous avons d'ores et déjà identifié une liste de fiches qui seront publiées courant septembre, une fois que la PAO sera terminée. Par ailleurs si vous avez des idées, des compétences, n'hésitez pas à nous proposer vos textes. Voici le sommaire des fiches disponibles ou en cours de finalisation.

La Constitution de L'Association

1/ le projet

- Pourquoi créer une association (Fiche technique 1)
- Quels sont les caractères d'un projet associatif ? (Fiche technique 30)
- Comment se monte un projet d'action dans l'association ? (Fiche technique 32)
- Quels sont les modes de partenariat ? (Fiche technique 29)
- Le partenariat inter-association (Fiche technique 21)
- Bénévoles ou professionnels, comment décider ? (Fiche technique 65)
- La Formation (Fiche technique 55)
- Comment l'Etat organise son soutien à la vie associative ? (Fiche technique 31)
- La particularité des associations Loi Alsace Moselle (Fiche technique 80)

2/ La création

- Les différentes formes d'association (Fiche technique 44)
- La particularité des associations loi Alsace Moselle (FT 80 – Lettre de la Fédé 38)
- La composition d'une association (Fiche technique 58)
- Les statuts (Fiche technique 2)
- Peut-on modifier les statuts d'une association ? (Fiche technique 59)
- Comment changer d'administrateurs ? (Fiche technique 60)
- L'identité d'une association (Fiche technique 33)
- La dissolution d'une association (Fiche technique 62)
- Le registre spécial des associations (Fiche technique 40)
- SIREN, SIRET - Immatriculation, pourquoi comment ? (Fiche technique 50)
- Le siège de l'association (Fiche technique 96)

3/La reconnaissance d'une association par les autorités

- L'agrément JEP (Fiche Technique 33)
- L'agrément tourisme (Fiche technique 18)
- Obtenir des subventions (Fiche technique 14)

- Quelles différences entre agrément, habilitation et convention ? (Fiche technique 63)
- Que signifient convention, délégation de service public, marché public ? (Fiche technique 64)
- Est-il obligatoire de posséder une licence d'entrepreneur de spectacle ? (Fiche technique 75)
- Les autorisations à demander pour organiser une manifestation (Fiche technique 76)

Le Fonctionnement d'une Association

- Les membres (Fiche technique 10)
- L'adhérent (Fiche technique 57)
- Cotisation ou adhésion ? (Fiche technique 69)
- L'assemblée générale (Fiche technique 36)
- Le conseil d'administration (Fiche technique 70)
- Le règlement intérieur (Fiche technique 71)
- Les logiciels libres (Fiche technique 92)

1/ Les mineurs

- Les mineurs en GN (Fiche technique 27)

2/ L'assurance

- Quand faut assurer ? (Fiche technique 8)
- L'assurance fédérale (Fiche technique 52)
- La résiliation du contrat d'assurance (Fiche technique 46)

3/ L'association et la loi

- Le droit d'ester en Justice (Lettre de la FédéGN 27) (Fiche technique 37)
- La protection juridique (Lettre de la Fédé 29) (Fiche technique 38)
- Que se passe-t'il lorsqu'une association est assignée en justice ? (Lettre de la Fédé 38) (Fiche technique 72)
- La responsabilité et la protection du bénévole (Fiche technique 41)
- La responsabilité pénale et civile de l'association (Fiche technique 39)
- La mise en danger de la personne (Fiche technique 20)
- Que signifie la loi Evin ? (Fiche technique 77)
- L'airsoft, une activité réglementée (fiche technique 47)
- Peut-on introduire des clauses d'exonération de responsabilité ? (Fiche technique 79)

4/ Les locaux et le site de jeu

- Les locaux de l'association (Fiche technique 45)
- Le site de Jeu (Fiche technique 6)
- La recherche de site (Fiche technique 73)
- Le camping Libre (Fiche technique n°22)
- Le droit à l'image d'un bien (Fiche technique 54)

5/ La presse associative

- L'édition d'une publication (Lettre de la fédé 31)

6/ Les finances

- La comptabilité (Fiche technique 9)
- La comptabilité associative (Fiche technique 93)
- L'ouverture d'un compte bancaire (Fiche technique 82)
- Fiscalité et association (Fiche technique 7)
- Les associations accessoirement lucratives (Fiche technique 43)
- Les frais engagés par le bénévole (Fiche technique 49)
- Le budget (Fiche technique 51)
- Quelles sont les différentes ressources des associations ? (Fiche technique 81)
- Quelles sont les règles applicables aux subventions ? (Fiche technique 14)
- Qu'est-ce qu'un budget ? (Lettre 51 + Fiche technique 16)
- Trésorerie, anticiper pour mieux gérer : (Fiche technique n°74)
- Cotisation ou adhésion (Fiche technique 69)

Organiser un Jeu de Role Grandeur Nature

1/ Les préparatifs

- Réussir son mailing (Fiche technique 4)
- Constituer une équipe d'organiseurs (Fiche technique 16)
- Comment se monte un projet d'action dans l'association ? (Fiche technique 32)
- La fiche d'inscription (Fiche technique 17)
- Le partenariat (Fiche technique 21)
- Le fichier joueur (Fiche technique 23)
- Les télécommunications en GN : GN MAG (Fiche 68)
- Faut-il demander une autorisation pour organiser une manifestation ? (Fiche technique 76)
- Peut on introduire des clauses d'exonérations de responsabilité ? (Fiche technique 79)

2/ La sécurité en GN

- Les premiers secours (Fiche technique 3)
- La sécurité (Fiche technique 5)
- La trousse de secours (Fiche technique 11)
- La pyrotechnie (Fiche technique 12)
- La sécurité incendie (Fiche technique 13)
- Les armes à feu (Fiche technique 24)
- La législation sur les armes (GN MAG 5 page 39)
- La sécurité des armes de GN (Fiche technique 35)
- Faut il un poste de secours ? (GN MAG 22)

3/ La logistique

- Louer un véhicule (Fiche technique 15)
- Le camping libre : Fiche technique 22
-
-

4/ La gestion de l'auberge

- Les boissons alcoolisées en GN (Fiche technique 91)
- L'Ivresse publique et manifeste (Fiche technique 42)
- Le fonctionnement d'un débit de boisson (Fiche technique 56)
- Que signifie la loi Evin ? (Fiche technique 77)
- La gestion de l'alcool en GN (Fiche technique 95)

5/ La communication

- Le droit à l'image en GN (GN MAG 8)
- Le briefing
- Après la fin du jeu (Fiche technique 28)
- La communication en GN (Fiche technique 19)
- Comment organiser les relations avec les médias ? (Fiche technique 23)
- Les associations et Internet (Fiche technique 34)
- L'usage de l'image d'une personne sur un site web (Fiche technique 48)
- Communiquez entre vous par Internet (Fiche technique 53)
- L'édition d'une publication (Fiche technique 90)

6/ L'emploi

- Les intermittents du spectacle
- Le Chèque emplois associatif

7/ Le scénario

- Les droits d'auteurs (Fiche technique 17)
- La simulation des armes à feu (Fiche technique 24)
-

LOCATION DE TALKIE WALKIES

Un partenariat utile...

Grâce au travail de la FFJDR, la FédéGN bénéficie désormais de tarifs préférentiels pour la location de talkies-walkies avec l'entreprise Lebras Communication, à Lyon. Vous trouverez ci-dessous les conditions de location et le détail des tarifs. Pour une simulation ou un devis, contactez service@fedegn.org

Conditions de location

Configuration des talkies-walkies :

Chaque événement possède des particularités et des contraintes spécifiques (distances, plan de fréquences, compatibilité avec d'autres réseaux, etc.). Chaque poste sera configuré (canaux, scanning...) pour répondre à votre cahier des charges technique.

Livraison :

Faite par nos soins. Matériel conditionné en valises pouvant être expédiées par transporteur. Accessoires montés sur les postes. Chaque poste est gravé avec un numéro pour vous faciliter la distribution et le suivi.

Assurance :

Tout le matériel qui sort de nos locaux doit impérativement être assuré à sa valeur de remplacement. Dans les tarifs proposés, une assurance est comprise. Cette assurance couvre la casse des postes et des accessoires. En cas de casse ou de vol du matériel, la franchise est de 125,00 €HT par appareil de type CP040 et de 275,00 €HT pour les autres types de talkies.

Caution :

- De 1 à 9 talkies-walkies : 750,00 €
- De 10 à 20 talkies-walkies : 1 500,00 €
- Bon de commande : Toute location fera l'objet d'un devis détaillé qui devra nous être confirmé par un bon de commande.
-
-

Tarifs :

	1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours	6 jours	7 jours	8/10 jrs
Talkies-Walkies MOTOROLA								
CP040 / GP340	8,00 €	7,50 €	7,00 €	6,00 €	5,80 €	5,50 €	5,00 €	4,50 €
Base radio*	14,00 €	13,50 €	13,00 €	12,50 €	11,50 €	10,50 €	10,00 €	9,50 €
Accessoires								
<Micro déporté ou Micro casque ou Micro oreillette	1 accessoire par appareil compris dans la location							
Batterie supplémentaire	1 Batterie supp. pour 2 T-W		}					
Chargeur alvéoles 6	jusqu'à 12 TW		}					
Chargeur alvéole 1	si besoin		} compris dans la location					
Housse avec lanière	si besoin		}					
Valise	1 par chargeur		}					
Transports								
Livraison	Forfait 45,00 €		Gratuits à partir de 250 €H.T. de commande					
Reprise	Forfait 60,00 €							

* : La base radio est en option. Elle est utile si quelqu'un est en fixe dans un lieu (PC Orga par exemple) et si le nombre de talkies est supérieur à 10.

Ca ressemble à un talkie, qui a la forme d'une boîte (donc non transportable), alimentée en 220 V et équipée d'une antenne (ça prolonge la portée des talkies, voire peut servir de relais en cas de terrain accidenté). C'est un outil qui permet de communiquer comme un talkie, d'écouter les différents canaux et qui peut bénéficier d'un canal "balayage" (entendre tous les canaux à la fois).

LA FÉDÉGN RECHERCHE

Vous avez du temps et vous ne savez pas quoi faire ?
Vous avez des individus hyperactifs dans votre association que vous ne savez plus comment occuper ?
ON VA VOUS AIDER !

Ce mois-ci on recherche !

Un ou plusieurs spécialistes de la **chimie** : Leur mission sera de constituer une équipe de travail afin de procéder ou de faire procéder à des tests visant à vérifier la biodégradabilité des billes d'air soft dites bio. Ce test sera effectué sous le contrôle de Robert Smagala, responsable Air Soft au sein de la FédéGN.

Un **responsable des corrections orthographiques**. Son travail sera de centraliser les documents de la FédéGN avant diffusion et de les répartir sur une équipe de correcteurs qui corrigeront les fautes avant de lui renvoyer le texte concerné. Il aura alors pour mission de relire le texte avant de le renvoyer à son auteur qui assurera la diffusion.

Des **correcteurs orthographiques** : Sous la contrôle d'un responsable, ils auront à corriger des textes de longueur variable allant d'une à plusieurs pages afin d'en éliminer les fautes d'orthographe

Des **juristes** dans différents domaines pour travailler sur les fiches techniques et répondre aux demandes des associations.

Des **traducteurs** Anglais, Allemand, Néerlandais, Espagnol, afin d'internationaliser notre annuaire des liens... le travail est de quelques heures et relève de la traduction d'une cinquantaine de mots et expressions.

Toujours pour la **traduction**, si vous parlez d'autres langues notamment Russe, Arabe, dialecte indien, Chinois et Japonais nous sommes intéressés également. Si vous parlez Breton, Basque, ou Périgourdin, vous pouvez également nous aider à franciser le calendrier !

Et toujours...

Dossier de presse : Sous le contrôle du responsable de la Communication et du CA, l'objectif est de partir de la revue de presse contenant plusieurs centaines d'articles et d'en extraire une **demi-douzaine d'articles** présentant notre activité de façon objective. A partir de ces articles, le responsable de ce dossier devra présenter un document final mis en page qui pourra être diffusé aux médias et à nos partenaires. Le temps de travail demandé reste assez limité pour ce dossier, la date de rendu étant pour juin 2007.

Annuaire des Fournisseurs : Sous le contrôle du responsable Service, et du CA, l'objectif du responsable de ce dossier (ou de l'équipe qu'il aura constitué) est de recenser les magasins et artisans vendant des produits pouvant intéresser des joueurs ou des organisateurs de GN. Une seconde phase sera d'obtenir de ces boutiques des accords spécifiques à destination des membres de la FédéGN, voire des sponsoring ou de la publicité dans GN MAG. Il s'agit

là d'un travail de longue haleine, qui ne rendra ses effets que sur une échéance de plusieurs mois.

PAO : L'objectif de cette personne sera de mettre à jour la PAO des documents existants de la FédéGN, dans le respect d'une charte graphique qui reste à finaliser. Le travail est plus concentré dans les 3 premiers mois de l'année, avec la mise à jour des documents de l'année précédente. Il reste toutefois des interventions ponctuelles tout au cours de l'année.

Graphiste&Infographiste : l'objectif est d'enrichir le visuel du site et des supports de communication de la FédéGN

Expo Photo : L'objectif de ce dossier est de renouveler l'exposition photo vieillissante de la FédéGN afin de disposer sur les salons d'un équipement de communication plus adapté à nos besoins. Le responsable de ce dossier aura également pour objectif de constituer deux albums photos qui seront à disposition des visiteurs sur les salons et qui viendront enrichir le pack salon.

Pack Salon : L'objectif est de constituer un outil de communication à destination des associations organisant ou participant à des salons et représentant le GN. Cet outil contiendra des conseils de communication, des documents adaptés, des conseils concernant les contacts avec les médias, sur la façon de présenter notre activité. Ce travail se fera sous le contrôle du responsable Communication de la FédéGN et du CA, en collaboration avec l'équipe « salons » de la FédéGN.

Webmaster GN MAG : L'objectif de cette personne, sous le contrôle de l'équipe de GN MAG, sera de mettre à jour les données de la partie du site de la FédéGN concernant GN MAG et de rechercher et corriger les erreurs pouvant s'y trouver.

Vendeurs GN MG : L'objectif de cette personne ou de cette équipe de personne sera de procéder à la vente du magazine sur les salons auxquels la FédéGN participe, de contacter les boutiques, de trouver de nouveaux réseaux de distribution, et ce afin d'accroître les ventes du magazine.

Recherche annonceurs GN MAG : L'objectif de cette personne ou de cette équipe de personne sera de contacter des annonceurs potentiels afin de leur vendre des espaces de publicité dans GN MAG. Ils travailleront sous le contrôle du rédacteur en chef du magazine



On a besoin de Vous !

4ÈME ÉDITION DES GNIALES ET DE LA NUIT DU HUIS CLOS

Le week-end du 27/10/07 aura lieu à Paris la 4^{ème} édition des GNiales et de la Nuit du Huis Clos

Les GNiales, est une rencontre entre GNistes ayant pour but d'échanger sur notre activité. Dans l'esprit « Université du GN », elle intègre :

- des conférences de spécialistes, du type « Les nouvelles obligations légale de sécurité pour l'organisation de manifestation »
- des tables rondes d'échanges, du type « Comparer différentes méthodes d'écriture de scénario »
- des ateliers pratiques, du type « créer des effets spéciaux en GN »
- des débats d'opinions, du type « les différences entre organisateurs, PNJ, intervenants et joueurs »
-

La Nuit du Huis Clos se déroule le soir :

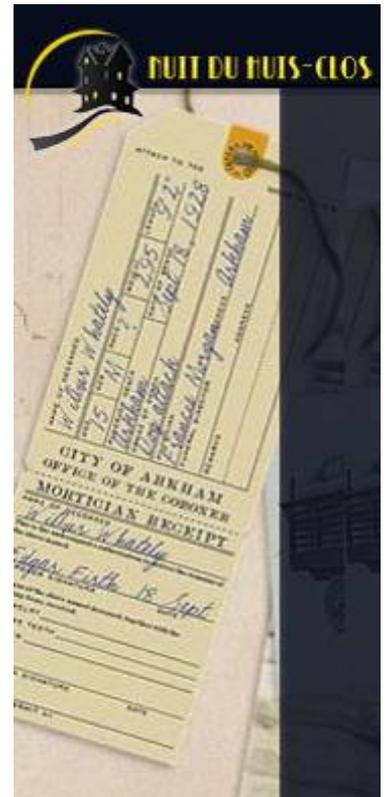
- Une quinzaine de mini GN organisés en parallèle, pour découvrir de nouveaux univers ou de nouvelles associations, ainsi qu'initier de nouveaux venus. L'idée est avant tout de se tourner vers des gens qui sont tentés mais n'ont jamais eu l'opportunité de faire du GN, et leur permettre de mettre un premier pied dedans.

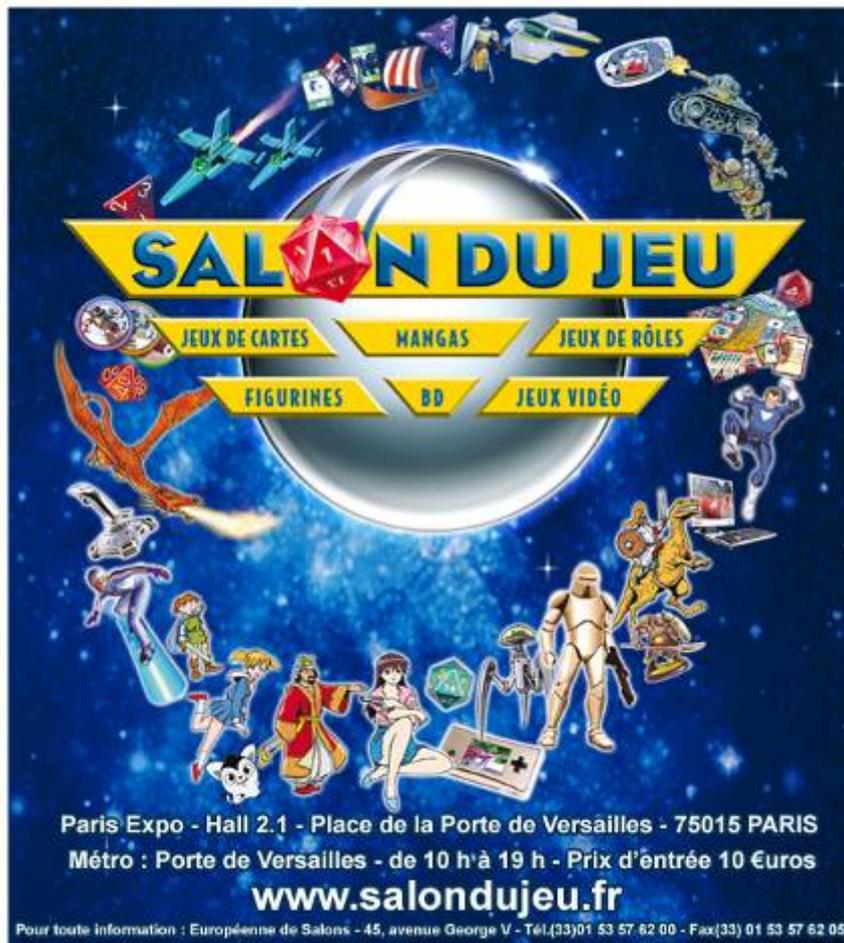
Pour vous inscrire ou avoir des renseignements, allez sur les sites :

- <http://gniales.nuitduhuisclos.com/>
- <http://www.nuitduhuisclos.com/>

Ou contactez les organisateurs sur :

- gniales@fedegn.org ou ndhc@fedegn.org .





La nouvelle édition du Salon du Jeu aura lieu les 12, 13 et 14 octobre 2007 à la porte de Versailles à Paris, comme depuis quelques années maintenant. Espérons que le fait de retrouver cette date traditionnelle sonnera le glas des mauvais jours et de la fréquentation en berne de 2006. La Fédé GN y sera, bien entendu, présente et nous cherchons une équipe d'animation pour assurer la promotion du GN, vendre GN MAG, et faire de l'animation.

Pour toute proposition : salons@fedegn.org

Pour tout renseignements (horaires, programme) : <http://www.salondujeu.fr/>

INVITATION A LA SOIREE POST CA DE LA FEDE DU 29 SEPTEMBRE 2007

Nous aimerions vous inviter, vous-même, votre Association et les Gnistes qui en font partie à une soirée Auberge espagnole.

Celle-ci aura lieu le 29 septembre à partir de 19h30 dans les locaux de Terra Ludis, 2 Ter Boulevard de la Perruque 34000 MONTPELLIER. A cette occasion vous pourrez rencontrer et discuter avec des membres du CA de la FédéGN (Profitez en si vous avez des questions). Bavarder et partager des histoires et expériences avec d'autres GNistes autour d'un buffet apéritif dans une ambiance sympathique.

Faire si le coeur vous en dit des parties de jeux de sociétés, de cartes et de JDR improvisés.

N'hésitez pas à faire passer le message de cette soirée autour de vous. Si vous avez des questions je suis à votre disposition.

Nous espérons que cette invitation vous fera plaisir et nous serions ravis de vous revoir pour certains et de faire votre connaissance pour d'autres.

Sissi, Permanente de la FédéGN

Mail : sissi@fedegn.org

Tel/Fax : 04 67 42 59 28

LA FOIRE MÉDIÉVALE DES JOURNÉES DU PATRIMOINE À PARIS

Le week-end du 15 et 16 septembre aura lieu une foire médiévale dans le cadre des journées du patrimoine à Paris. Cette foire, organisée par l'Association pour la Sauvegarde et la Mise en Valeur du Paris Historique aura lieu dans le terrain d'éducation physique "jardins de Saint Paul", 9 rue Charlemagne, 75004 PARIS.

Ouverture le Samedi de 12 à 18 h00 et le dimanche de 10 à 18h00.

La FédéGn et le GN y seront représentés par ARCAN. Donc si vous voulez en profiter pour compléter votre stock de GN MAG etc, n'hésitez pas. Ce sera également l'occasion de redécouvrir le plus grand pan de la muraille de Philippe Auguste dans un décor de festivités et d'ambiance médiévale.

Au programme, des animations pour petits et grands....

Reconstitution d'un campement médiéval par l'association la Rose et l'Épée. Formée de gens passionnés par le XIII^e siècle et désireux de partager cette passion, ils présenteront des ateliers (forge, vannerie, calligraphie, enluminure...), des démonstrations et explications de cuisine, de combats, de médecine et chirurgie médiévale...et bien d'autres encore !

Rapaces en vol libre par deux fauconniers costumés. Ils vous présenteront quatre rapaces (faucon, buse, chouette, hibou) et seront heureux de répondre à vos questions sur la chasse au faucon, l'élevage des animaux,... et même vous faire tenir le gant pour essayer de faire voler un oiseau !!

Animation Musicale par un couple de sonneurs qui fera retentir leurs instruments d'époque en déambulant à travers la foire et en partageant leur énergie et leur sens de la fête !! Un Marché Médiéval avec de nombreux artisans

N'hésitez donc pas à venir nous rendre visite ou à proposer un coup de main...

Pour plus de renseignements: www.paris-historique.org ou salons@fedegn.org ou secretariat@fedegn.org

Le secrétaire de la FédéGN

Stéphane GESQUIERE





DEUXIÈME FESTIVAL DU FILM DE GN COURT

Le festival du film court de GN a vu le jour en 2006 sous l'impulsion de la FédéGN. Il a pour objectif d'offrir un espace de diffusion et de promotion de courts métrages (inférieur à 10 minutes) ayant pour thème le GN. Les oeuvres peuvent avoir comme sujet la présentation de l'activité, l'annonce d'un jeu ou le compte rendu filmé de celui-ci. Sept associations ont participé à l'édition 2006 et les films ont été diffusés à l'occasion de l'assemblée générale de la FédéGN le 16 et 17 décembre 2006 et le public composé des spectateurs a voté pour son oeuvre préférée. Pour départager les cinq films arrivés ex-aequo des catégories ont été créées et les lots remis aux associations réalisatrices des films.

L'édition 2007 est lancée, nous attendons avec impatience vos productions qui doivent présenter un GN joué ou en projet. Faire la promotion du GN ou présenter votre association. Si vous êtes un Spielcas ou un Luberger en herbe rejoignez l'aventure ! Que l'image soit avec vous !

Eric Collet

Informations : festival-film-court@fedegn.org

Palmarès 2006 : <http://www.dailymotion.com/FedeGN/>

Règlement du deuxième festival du film de GN court

Préambule

Le festival du film court de GN organisé par la FédéGN a pour vocation d'offrir un espace de diffusion et de promotion des films de court métrage ayant pour thème le GN et réalisés par les associations organisatrices de GN.

1. Conditions de participation

La sélection s'effectue sur les productions réalisées après le 15 décembre 2006 et qui parviendront au comité de sélection avant le 27 octobre 2007.

Le film doit être produit par une association organisatrice de GN qui ne peut présenter qu'un seul film par catégorie. La durée du film ne doit pas excéder 10 minutes.

2. Inscription et sélection

Une fiche d'inscription devra être remplie et accompagnera chacun des films soumis. Chaque film en compétition devra être accompagné d'une photo du film (couleur ou noir et blanc selon le film) qui pourra être utilisée sur tout support, ainsi qu'une photo d'un ou de plusieurs membres de l'équipe de tournage.

Le formulaire imprimé et signé devra être envoyé au secrétariat de la FédéGN accompagné du film avant le 27 octobre au plus tard. Les productions devront être enregistrés sur un CD au format numérique mov, wmv, avi, ou mpeg 1,2 ou 4.

3. Expédition et conservation des films

Les films envoyés devront être des copies, les frais d'expédition sont à la charge des participants. Ils seront conservés par la FédéGN afin de constituer un centre de documentation vidéo des films de GN, ils pourront être utilisés afin de faire la promotion de l'activité.

4. Génériques

Le générique d'introduction au film doit annoncer le nom de l'association et le nom du film. Le générique de fin doit préciser les crédits photos, vidéos, sons et musiques.

5. Sous-titrage

Le sous-titrage en français des films non francophones en compétition est souhaité, au cas où aucun doublage ne serait possible.

6. Catégories

La compétition aura lieu sur trois catégories :

- Films assurant la promotion du GN
- Films présentant un GN joué ou en projet
- Films présentant une association.

Les films ne correspondant pas à ces catégories seront hors compétition.

7. Prix

Il sera décerné:

- Le prix du Masterplan décerné par les associations membres de FédéGN et récompensant le meilleur film de promotion du GN
- Le prix de la Sainte Grenade décerné par les associations membres et récompensant le meilleur film de promotion d'un GN
- Le prix de la Propagande associative décerné par les associations membres et récompensant le meilleur film de présentation d'une association
- Le prix spécial des internautes décerné par les internautes

- Le prix spécial du public décerné par le public présent à l'occasion de la diffusion des films

Les organisateurs se réservent le droit de modifier la liste des prix en fonction des nécessités.

8. Prolongement du Festival

Les films primés pourront faire l'objet d'une diffusion après la manifestation pour la promotion de l'activité ou du Festival.

9. Cas non prévus et contestations

Le bureau de la FédéGN ou son représentant est chargé de régler les cas non prévus au règlement et d'accorder les dérogations éventuelles aux dispositions ci-dessus sur demande expresse et motivée.

10. Divers

La participation au Festival implique l'acceptation sans réserve des termes du présent règlement. Le bureau de l'association ou son représentant se réserve le droit d'annuler l'inscription et de prendre toutes autres mesures adéquates en cas de non respect des termes du règlement ou d'attitude contraire au bon déroulement de la manifestation.

Bulletin d'inscription au festival du film de GN court

Le présent bulletin doit être rempli pour chaque film et expédié avant le 27 octobre 2007

FédéGN - Festival du film court de GN

13 bis rue Victor Fortun

44400 REZE

Titre du Film :

Sous titre :

Date d'achèvement :

Association productrice :

Coordonnées de l'association productrice :

Réalisateur :

Coordonnées du réalisateur :

Pays de Tournage (si France, région) :

Catégorie (indiquer le numéro par rapport aux catégories proposées) :

(1) Films assurant la promotion du GN

(2) Films présentant un GN joué ou en projet

(3) Films présentant une association

Si catégorie (2) :

Nom du ou des GN filmé(s) :

Association organisatrice :

Date du GN :

Lieu du GN :

Nombre de participants :

Si catégorie (3) :

Nom de l'association :

Objet de l'association :

Format :

Durée du film :

Résumé du Film (300 caractères maxi) :

Je précise avoir pris connaissance du règlement du festival et m'engage à le respecter.

Nom du signataire :

Date :

Signature

LA FÊTE DES GUEUX DE VERNEUIL SUR AVRE

Pendant le week-end des deuxièmes et troisièmes jours du mois de Juin, de l'an de Grâce 2007, il a été possible de voir les étendards de la FédéGN fièrement dressés à la fête médiévale de Verneuil-sur-Avre (Normandie). Cette fête porta le nom de *Grande Fête des Gueux...*

Notre stand a côtoyé ceux d'autres associations ou équipes comme les Fervetus, les Terra-Crom, les Quatre Arthur et plus de 22 autres participants. D'après les organisateurs, on a pu compter ce week-end environ 20 000 visiteurs.

La présence des Ecosais, accompagnés de leurs cornemuses et tous de kilt vêtus, se fit également remarquer. Ils étaient là pour commémorer l'anniversaire de « l'Auld Alliance » qui fut signée avec les Français pour « bouter l'Anglois hors de France ». En effet, la ville de Verneuil est connue pour avoir été le théâtre de l'une des plus tragiques batailles de la Guerre de Cent Ans. Cette dernière eut lieu le 17 Août 1424 et fit près de 15 000 morts... Environ 32 000 hommes y étaient (contre 25000 à Azincourt) dont 7000 Highlanders. Grâce à cette alliance (qui officiellement, n'a jamais été rompue à ce jour...) et au sacrifice incroyable des Français et des Ecosais, cette victoire anglaise si peu héroïque ne fut jamais glorifiée, d'autant plus que la France ne fut pas mise à genoux par cette dernière.

Concernant la FédéGN, avec pas moins de dix participants, nous n'avons pas été en reste. Brandissant l'étendard, nous avons défilé à travers la ville, simulant combats et visites surprises dans les différentes échoppes. Le tout, sous les regards mi-amusés/mi-inquiets des adultes et pétillants d'admiration et d'envie des enfants.

Sous les costumes d'orcs et autres warriors, toute l'équipe armée jusqu'aux dents a suscité la curiosité du public, intéressé de savoir ce qu'est le Grandeur Nature.

Enfin, le tout dans une ambiance de franche camaraderie propre à ce genre de rassemblements, la FédéGN participa au défilé de clôture de la fête parmi les autres troupes, sous les applaudissements d'une foule nombreuse rassemblée pour l'occasion.

L'édition 2007 était un premier contact. Il faut d'ores et déjà commencer à travailler sur l'édition 2008. Les organisateurs souhaitent qu'un GN ait lieu pendant la fête. De nombreux lieux peuvent ainsi être mis à notre disposition (une tour du XII^{ème} siècle, une ancienne prison etc...). Par ailleurs des locaux pourraient nous être fournis pour organiser des conférences, voir des huis clos... Enfin, à minima, il nous faudra une équipe pour tenir le stand. Cette fête, située à côté du Center Park de Normandie, peut être une occasion très intéressante de se réunir et de réunir la communauté du GN.



JEU CONCOURS « 28 SEMAINES PLUS TARD »

Vous pourrez voir sur le site de la FédéGN en septembre une news annonçant un jeu-concours à l'occasion de la sortie du film « 28 semaines plus tard » programmé pour le 19 septembre. Le bandeau ne doit pas vous laisser penser qu'il s'agit d'une publicité, mais bien d'un concours mis en place par la FédéGN et le diffuseur du film. L'agence chargée de la promotion ayant constaté que le post-apocalyptique était un genre assez populaire chez les rôlistes, parfois mis en scène en GN, elle nous a proposé de mettre en place ce petit concours, c'est pourquoi certaines questions sont spécifiques au jeu de rôles. Celles-ci ne sont pas trop difficiles (si l'on sait se servir d'internet), alors n'hésitez pas, participez à ce concours, plus nous aurons de réponses et plus cela montrera que nous avons une certaine audience.

Lors de cette première, la fédé ne gagne rien, c'est vous qui gagnerez tous les cadeaux (places de ciné, DVD, etc.), mais plus tard - peut-être – pourrons-nous établir d'autres partenariats grâce au succès de cette expérience !

LA PETITE TRAVERSÉE

Ce sont 27 français qui sont partis de Paris et de Rennes dans 3 minibus et qui ont rejoint sur place 45 Belges et Québécois... On est loin de l'invasion attendue, mais c'est une première expérience.

BANNEGON, LES RAISONS D'UNE ANNULATION

La fête médiévale de Bannegon était devenue une institution dans le milieu du GN. Elle est née en même temps que la FédéGN et les plus anciens (ceux qui commencent à radoter au coin du feu) se souviendront de la faille Temporelle organisée là bas, il y a de nombreuses années. Cette année, comme à chaque fois, les GNistes se faisaient une joie de se retrouver dans le Cher. Or, les difficultés rencontrées par l'association Bannegon millénaire ont conduit à l'annulation de l'édition 2007. En effet, malgré les 10 000 visiteurs, l'équilibre financier était chaque année de plus en plus difficile à atteindre. La météo capricieuse de l'année 2006 et l'augmentation des tarifs de certains prestataires en 2007 ont sonnés le glas de cette manifestation. Mais ce n'est que partie remise. Il se pourrait que les partenaires publics apportent leur aide pour qu'une nouvelle édition puisse avoir lieu.

MARCHÉ HISTORIQUE DE PONTOISE

ASSOCIATION POUR L'HISTOIRE VIVANTE

Le prochain marché aura lieu les 10 et 11 novembre 2007 à Pontoise, dans un hall d'expositions de 2500 m² (!!!). Il s'agit d'un Marché de l'Histoire couvrant les périodes allant de l'Antiquité à l'Empire. Un site Internet dédié à nos marchés est en ligne : www.HistoireVivante.com/marches.

JURIDIQUE

L'affaire qui peut ruiner la fédération française de cyclisme:

En 1995, à la veille des championnats du monde de cyclisme sur piste de Bogota, Patrice Sulpice est victime d'une terrible chute à l'entraînement. La colonne vertébrale du cycliste est brisée lors de l'accident. Le pisteur va constater avec stupeur qu'il n'a droit qu'à des indemnités dérisoires au regard de son préjudice. La fédération n'avait en effet pas couvert suffisamment ses coureurs en matière d'assurance. Patrick Sulpice décide d'attaquer la Fédération en justice. Son long parcours judiciaire vient d'aboutir. La Fédération Française de cyclisme a été condamnée à verser 1,35 million d'euro à Patrice Sulpice, mais aussi à rembourser 600 000 EURO à la CPAM pour les soins médicaux réalisés. La Fédération affirme que pour payer une telle somme elle devra vendre ses locaux et licencier ses 49 salariés. Elle a fait appel de la condamnation mais a été mise en demeure par la justice de verser 620 000 EURO immédiatement à son ancien coureur.

Bref, cette expérience prouve qu'il faut:

- Être assuré
- Être assuré d'être bien assuré
- Acheter un local à 1 million d'euro (et bien l'assurer)
- Embaucher 48 salariés
- Interdire le vélo en GN

Trêve de plaisanterie, il s'agit d'une jurisprudence intéressante car elle signifie que prendre une assurance pour ses membres ne suffit pas, il faut vérifier que l'assurance couvre bien les risques et propose des remboursements suffisants...